



DOSSIER NOUVEAU JOUEUR

FOOTBALL CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE

Equipements (inclus dans votre cotisation) entourez la taille qui correspond

Le pack 2020 - 2021 sera constitué de :

U6-U7-U8-U9 (6 - 9 ans)					
Survêtement (veste + pantalon)	XS (6 ans)	S (8 ans)	M (10 ans)	L (12 ans)	XL (14 ans)
Short	XS (6 ans)	S (8 ans)	M (10 ans)	L (12 ans)	XL (14 ans)
Chaussettes	Pointure :				
U10-U11-U12-U13 (10 à 13 ans)					
Short	XS (6 ans)	S (8 ans)	M (10 ans)	L (12 ans)	XL (14 ans)
Survêtement (veste + pantalon)	XS (6 ans)	S (8 ans)	M (10 ans)	L (12 ans)	XL (14 ans)
Chaussettes	Pointure :				
U14-U15-U16-U17-U18-U19-Senior (à partir de 14 ans)					
Short	S	M	L	XL	XXL
Survêtement (veste + pantalon)	S	M	L	XL	XXL
Chaussettes	Pointure :				

Possibilité de rajouter ses Initiales (Supplément 3€ par équipement). Indiquez Initiales et équipement, pas d'échange possible avec cette option : (Merci de régler cette option avec un Second Chèque à part)

.....



TARIFS COTISATIONS 2020-2021

FOOTBALL CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE

	U6/U7 (2014 - 2015)	U8/U9 (2012- 2013)	U10/U11 (2010-2011)	U12/U13 (2008-2009)	U14/U15 U16/U17 U18/U19 (2002-2007)	Féminines U12F à Sénior F (à partir de 2009)	Sénior (à partir de 1998)	Loisirs
La licence comprend le prix des cartons de LOTO dans le montant de la cotisation soit 30€ supplémentaires. Si chaque adhérent vend ses cartons, le montant de la cotisation sera allégé d'autant.								
Cotisations prises du 01/09/20 au 31/12/20	185 €	190 €	220 €	230 €	240 €	230 €	270 €	130 €
Réduction 2ème et 3ème Licence (Fratie)	165 €	170 €	200 €	210 €	220 €	210 €	250 €	130 €
Cotisations prises à compter du 01/01/2021	145 €	150 €	180 €	185 €	200 €	185 €	210 €	95 €

Modalités de règlement :

Afin de permettre à tous de pouvoir intégrer le club, le FCPA met à votre disposition des facilités de paiement

- Règlement en espèce : 1 seul versement
- Règlement par chèque (à l'ordre du FCPA)
- Règlement possible en 3 fois
- **Si Option Initiales (Equipe), merci de régler avec un Second Chèque**
- Pour les bénéficiaires du Pass Région, déduire 30€ de la cotisation et adresser obligatoirement un chèque de caution de 30€ qui sera détruit dès que la région aura reversé sa participation.
- Règlement par chèque ANCV ou coupons sport : **merci d'inscrire votre nom et adresse sur tous les chèques.**
- Prise en charge C.E : une facture peut être établie, toute fois, un chèque de caution du montant annuel de la cotisation est demandé à l'inscription.

Aucun remboursement de cotisation n'est accordé en cours de saison en cas de : arrêt, départ du club, blessure, pathologie ou exclusion des matches suite à sanctions officielles ou internes.

- **3 timbres obligatoires**
- **Pour les nouveaux adhérents : photo d'identité + photocopie Carte D'identité (ou passeport ou acte de naissance) + Tampon du Médecin sur la demande de Licence.**